POSTAL ADDRESS-ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017

Référence : C.N.165.2020.TREATIES-XXI.6 (Notification dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER MONTEGO BAY, 10 DÉCEMBRE 1982

ALLEMAGNE : DÉSIGNATION DE CONCILIATEURS EN VERTU DE L'ARTICLE $\bf 2$ DE L'ANNEXE V ET DÉSIGNATION D'ARBITRES EN VERTU DE L'ARTICLE $\bf 2$ DE L'ANNEXE VII DE LA CONVENTION $\bf 1$

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 13 mai 2020.

(Traduction) (Original: anglais)

Désignation d'arbitres et de conciliateurs :

Professeur émérite D^r Ruediger Wolfrum Institut Max Planck de droit public comparé Heidelberg / Allemagne wolfrum@mpil.de

Professeur D^r Silja Voeneky Chaire de droit public international, droit comparé et droit et éthique Université de Friburg / Allemagne silja.voeneky@jura.uni-freiburg.de

Professeur D^r Nele Matz-Lueck Institut Walther Schuecking de droit public international Université de Kiel / Allemagne nmatz@wsi.uni-kiel.de

Professeur D^r Alexander Proelss Chaire de droit international de la mer et droit international de l'environnement, droit international public et droit public Université d'Hambourg / Allemagne alexander.proelss@uni-hamburg.de

Voir notification dépositaire C.N.369.1994.TREATIES-4/7 du 22 mars 1995 (Adhésion : Allemagne).

-2- (XXI.6)

Retrait:

D^r Renate Platzoeder (Décédée)

Le 15 mai 2020

DN